

[fonctionnement des écoles](#)[fonctionnement des collèges](#)[actions internationales](#)[Voir plus de mots-clés](#) ▾

Programme d'assistants de langues vivantes étrangères

Le programme des assistants de langues vivantes, financé par le ministère chargé de l'éducation nationale, concerne chaque année près de 4 500 assistants originaires de 73 pays qui participent en France à l'enseignement de leur langue et de leur culture auprès des élèves. Ce programme contribue à l'ouverture internationale des écoles, collèges et lycées.

Mis à jour : juillet 2024

Un programme au service des apprentissages linguistiques et de l'ouverture au monde

Le programme des assistants de langues vivantes étrangères (ALVE) joue un rôle fondamental tout au long du parcours linguistique des élèves et participe de la construction de leur citoyenneté et de leur ouverture au monde.

Dans le premier comme dans le second degré, les assistants de langues interviennent auprès des enseignants (professeurs des écoles, professeurs de langues, professeurs de DNL) pendant le temps scolaire et dans le cadre de projets linguistiques ou pluridisciplinaires. Ils contribuent alors à renforcer les interactions en langue étrangère et apportent un modèle phonologique et un ancrage culturel authentiques pour les élèves.

Accueillir un assistant de langue dans son école ou son établissement

Accueillir un assistant de langue dans son école ou son établissement relève d'une démarche pédagogique d'équipe, qui s'inscrit dans le cadre du projet d'école ou du projet d'établissement. Ce projet, validé par l'inspecteur de circonscription ou le chef d'établissement, contribue activement à l'ouverture internationale de l'école ou de

l'établissement, notamment lorsque celui-ci est inscrit dans [une démarche de labellisation Euroscol](#).

La plateforme ADELE

La procédure de demande d'assistants de langues est désormais centralisée et gérée sur la [plateforme ADELE](#) ↗, point de rencontre des différents acteurs du programme, que ce soit pour émettre des demandes, les valider ou suivre les affectations.

Télécharger le tutoriel pour l'utilisation de la plateforme ADELE

Les acteurs du programme

France Éducation international présente les différents acteurs du programme dans une infographie.

Télécharger l'Infographie présentant les acteurs du programme

L'accueil de l'assistant de langue en 5 étapes

+ Étape 1 – septembre à décembre : préparation du projet pour l'année N+1

En école ou en établissement, identification des besoins et élaboration du projet pédagogique justifiant le concours d'un assistant de langue étrangère.

+ Phase 2 – décembre à janvier : formalisation du projet pour l'année N+1

Les équipes pédagogiques qui souhaitent accueillir un ou plusieurs assistants de langue saisissent leur demande *via* la plateforme ADELE (rubrique « projet pédagogique et conditions matérielles de l'accueil » et « demandes de poste »), selon les modalités communiquées dans la circulaire académique.

+ Phase 3 – avril à juin : affectations pour l'année N+1

France Éducation international (FEI) et ses partenaires étrangers mettent à disposition les dossiers des assistants de langue sur ADELE. Les rectorats se chargent d'affecter les assistants au sein des écoles et des établissements via cette même plateforme. Les arrêtés de nomination sont ensuite téléversés sur ADELE avant la fin juin pour une prise de fonction des assistants au 1^{er} octobre.

+ Phase 4 : mai à septembre – préparation de l'accueil des assistants

Les académies, les DSDEN, les écoles et les établissements engagent dès leur affectation un dialogue régulier avec les assistants de langue pour les accompagner dans leur intégration en France et leurs démarches administratives (aide à la recherche de logement, etc.).

Le professeur référent constitue pour l'assistant de langue un interlocuteur privilégié. Identifié dans ADELE, il guide et accompagne l'assistant de langue tout au long de l'année et coordonne le travail des équipes.

+ Phase 5 : septembre à octobre – accueil des assistants et prise de poste

Les assistants arrivent en France courant septembre pour une prise de poste au 1^{er} octobre. Tous les acteurs les accompagnent dans leur installation administrative et leur prise de poste : ouverture du compte en banque, renseignement du dossier financier, inscription à la sécurité sociale, élaboration de l'emploi du temps, mise à disposition de ressources pédagogiques.

Début octobre, un stage d'accueil académique ou départemental réunit les assistants de langue pour faciliter leur prise de fonction et les accompagner dans leurs missions.

Ressources pour accueillir et travailler avec un assistant de langue

L'organisation de l'emploi du temps de l'assistant de langue et son intégration au sein de l'équipe pédagogique de l'école ou de l'établissement constituent les enjeux importants du programme des assistants de langue : les ressources mises à disposition sur cette page proposent des exemples et des pistes pédagogiques pour diversifier les modalités de travail avec les assistants de langue et optimiser leurs interventions dans le cadre de l'enseignement des langues et des disciplines non linguistiques.

+ Organiser l'emploi du temps de l'assistant de langue

- [Exemple d'emploi du temps cycle 2-cycle 3](#) ↓
- [Exemple d'emploi du temps du cycle 1 au cycle 3](#) ↓
- [Exemple d'emploi du temps au collège](#) ↓
- [Exemple d'emploi du temps en lycée général et technologique](#) ↓
- [Exemple d'emploi du temps en lycée professionnel](#) ↓

+ Pistes pédagogiques pour travailler avec un assistant de langue en classe

- [Fiche pratique – Modalités pour travailler avec un assistant/une assistante de langue](#) ↓

+ Exemples de séquences en DNL

- [Cycle 2 : découvrir un jeu traditionnel avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Cycle 3 : découvrir et apprendre des danses traditionnelles avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Lycée professionnel : préparer un entretien professionnel avec l'assistant/l'assistante de langue pour postuler pour un emploi étranger](#) ↓

+ Exemples de séquences en langues vivantes

- [Cycle 2 : créer un livre « à la manière de... » avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Cycle 3 : « Bienvenue chez moi ! ». Découvrir le pays de l'assistant/l'assistante de langue et lui faire découvrir un autre pays européen](#) ↓
- [Cycle 4 : organiser et célébrer une fête traditionnelle avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Cycle 4 : préparer un séjour linguistique. À la rencontre de la famille d'accueil](#) ↓
- [Lycée général et technologique : réaliser l'interview d'un artiste avec l'aide de l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Lycée général et technologique : présenter une chronique historique à la radio avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Lycée général et technologique : comprendre un genre littéraire avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓
- [Lycée professionnel : se préparer à une période de stage en entreprise](#) ↓

- [Lycée professionnel : organiser l'accueil d'une délégation étrangère avec l'assistant/l'assistante de langue](#) ↓

Outils pour l'assistant et l'établissement

| | | |
|--|--|--|
|  |  |  |
| <p>Un outil à l'attention des assistants de langue</p> <p><i>Guide de l'assistant de langue en France 24-25</i></p> | <p>Un outil à l'attention des écoles et établissements</p> <p><i>Guide d'accueil de l'assistant de langue pour l'établissement scolaire 24-25</i></p> | <p>Un outil à l'attention des assistants de langue</p> <p><i>L'assistant au sein du système éducatif français</i></p> |

Le rôle de France Éducation international

[France Éducation international](#) (FEI) coordonne depuis 2004 la gestion de ce programme pour le ministère chargé de l'éducation nationale. Dans ce cadre, en partenariat avec les partenaires étrangers, il conduit la campagne de recrutement et d'affectation des assistants dans les académies et vice-rectorats.

La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) arrête, quant à elle, la ventilation par langue et par degré en fonction des choix proposés par les académies dans le respect de leur plafond d'emplois et en fonction de leur politique des langues.

Les assistants-ambassadeurs



Chaque année, une trentaine d'assistants de langue deviennent assistants-ambassadeurs. Qu'ils soient assistants de langues vivantes étrangères en France ou assistants de langue française à l'étranger, ils contribuent à sa promotion.

Quelques chiffres clés pour 2023-2024

- 39 assistants-ambassadeurs
- 26 pays
- 10 langues vivantes
- 18 académies

Retrouvez les portraits des assistants-ambassadeurs sur [la chaîne des assistants de langue](#) ↗.

Contact

Vous pouvez entrer en contact avec un assistant-ambassadeur en envoyant un message à :

assistant@france-education-international.fr

▮ Cadre réglementaire

Le statut et les missions des assistants de langues vivantes sont définis par [la circulaire du 18 août 2023 publiée au BO n° 35 du 21 septembre 2023](#) ↗.

La rémunération mensuelle brute des assistants de langues vivantes a été revalorisée par [l'arrêté du 16 août 2023 publié au BO n°41 du 2 novembre 2023](#) ↗.

▮ Le programme des assistants de langue en chiffres pour l'année scolaire 2024-2025

- 73 pays partenaires ;
- 15 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, tchèque, turc ;
- 4 500 assistants de langue.